



CRISE DE L'EAU, CONFLITS ARMÉS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES ENJEUX

Dans un certain nombre d'États, les ressources en eau s'appauvrissent et les systèmes d'approvisionnement en eau ne peuvent plus répondre aux besoins croissants des populations. Les conséquences de cette pénurie sont largement sous-estimées.

Nombre des zones les plus affectées par le changement climatique sont également touchées par la violence armée. Selon l'indice ND-Gain, sur les 25 États jugés les plus vulnérables et les moins prêts à s'adapter au changement climatique, 14 sont enlisés dans des conflits.

Les menaces directes et indirectes qu'un conflit fait peser sur les ressources en eau et l'accès à ce liquide vital sont multiformes et graves, en particulier lorsqu'elles sont combinées avec des augmentations de température et des événements météorologiques extrêmes aggravés par le changement climatique – phénomènes dont les effets cumulatifs entraînent une dégradation de l'approvisionnement en eau. La crise de l'eau doit être considérée comme une menace majeure à long terme pour la dignité et la santé des populations les plus vulnérables.

Les ressources en eau et les installations de traitement et de distribution d'eau sont des biens civils qui sont protégés contre les attaques dans les conflits armés. Si ces infrastructures sont endommagées ou détruites durant les conflits, cela a un impact négatif tant immédiat qu'à long terme sur les populations.

L'absence d'institutions capables d'arbitrer les tensions et de gérer équitablement les ressources, un accès insuffisant à l'eau et la dégradation de l'environnement exacerbent les tensions et l'instabilité locales et peuvent contribuer à façonner une dynamique de la violence.

RECOMMANDATIONS

Les parties aux conflits doivent appliquer les règles du droit international humanitaire, notamment celles qui visent à respecter et protéger l'accès à l'eau. Elles doivent, entre autres, tenir compte de l'interdépendance des services essentiels pour atténuer les effets d'un conflit sur les populations civiles.

Les partenariats intersectoriels doivent être priorités si l'on veut que les services d'eau résistent aux conflits et autres crises, notamment aux aléas climatiques.

Les États et les acteurs internationaux doivent renforcer l'action et le financement climatiques destinés aux États fragiles et touchés par des conflits.

CONFLITS PROLONGÉS ET URBANISATION

L'urbanisation des conflits armés est une tendance incontestable, comme on peut l'observer en Ukraine actuellement. « Lorsque la guerre se déplace vers les villes, le risque que des infrastructures civiles critiques soient endommagées ou détruites est multiplié, en particulier lorsque des armes explosives à large rayon d'impact sont utilisées. Ceci notamment à cause de la proximité entre civils et combattants ainsi qu'entre biens civils et objectifs militaires. »

Cette réalité explique les appels lancés par le CICR aux parties à des conflits armés, leur demandant instamment de ne pas utiliser de telles armes dans les zones peuplées car le risque est grand que celles-ci aient des effets indiscriminés¹.

En Syrie, plus de dix ans de conflit ont gravement compromis l'accès à l'eau potable. Depuis 2021, la prolongation du conflit syrien, la grave crise économique et la montée en puissance des sanctions internationales entraînent de nouvelles dégradations d'infrastructures critiques et une nouvelle perte de capacité des fournisseurs de services. Par rapport à 2011, la production d'eau potable est en baisse de 30 à 40 %².

« C'est moi et ma famille : ma belle-fille, mon fils, ma fille et ma grand-mère. Nous sommes maintenant dans le dortoir. Nous avons fui le quartier d'Artana sous les bombes. Les obus tombaient directement sur nos têtes, alors nous nous sommes réfugiés au sous-sol. Nous avons besoin de tout, maintenant. Nous portons ce que des personnes aimables et la Croix-Rouge nous ont donné. En ce moment, nous avons un besoin urgent de médicaments et de produits d'hygiène. »

Nataylia, hébergée dans un refuge pour 100 personnes dans le centre de Marioupol, en Ukraine.





Adnan Hezani/CICR

« Actuellement, 13 millions de personnes ont encore un besoin urgent d'aide humanitaire en Syrie. Les moyens de subsistance, les services essentiels et l'éducation ont tous été anéantis par les combats, et la prolongation de la crise risque d'aggraver encore davantage la situation. »

Lama Youssef, architecte, membre du Croissant-Rouge syrien

« Je marche environ trois kilomètres pour aller chercher de l'eau. Il faut payer 500 francs pour remplir un bidon au centre-ville de Fada N'Gourma. Sans argent, vous ne pouvez pas accéder à l'eau. Sans l'intervention du CICR, nous risquerions de mourir de soif. »

Aïssa, déplacée à Fada N'Gourma, au Burkina Faso.

En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso connaît la pire crise de son histoire avec près de 1,6 million de personnes poussées sur les routes de l'exil³. Le conflit armé a provoqué un afflux massif de déplacés dans des villages et villes du centre, de l'est et du nord du pays, doublant, voire triplant leur population. Avec l'apparition de nouveaux quartiers, la pression sur les services essentiels n'a fait qu'augmenter. Les réserves d'eau souterraine s'épuisent très rapidement. Parallèlement, les services de l'État ont cessé un peu partout leurs travaux de maintenance en raison de l'insécurité et de restrictions budgétaires dues en partie à la baisse des recettes.

-
- 1 Explosive Weapons with Wide Area Effects: A Deadly Choice in Populated Areas
 - 2 CICR, Lignes directrices sur la protection de l'environnement naturel dans les conflits armés: Protection of natural environment | ICRC
 - 3 OCHA Situation report, January 2021

RESTREINDRE L'ACCÈS À L'EAU, UNE TACTIQUE DE GUERRE

Dans certains contextes, les parties au conflit ont pris le contrôle de l'eau et d'autres ressources agricoles afin de promouvoir leur cause. Dans les pays où une large proportion de la population a accès à l'eau potable, les ressources et les infrastructures d'approvisionnement en eau sont des biens très sensibles. Ils pourraient être détruits ou endommagés par les parties au conflit à titre de représailles ou pour empêcher les ennemis (ou les personnes perçues comme tels) d'accéder à l'eau.

La tactique de guerre consistant à restreindre l'accès à l'eau, ou à endommager des installations d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées ou d'alimentation en électricité, a des impacts négatifs immédiats et à long terme sur la santé publique dans des populations déjà très vulnérables. Sur le plan humanitaire, elle engendre des risques de déplacement, de réduction des moyens de subsistance et de dégradation de l'environnement.

Ainsi, le droit international humanitaire (DIH) – la branche du droit international qui s'applique dans les conflits armés – interdit les attaques sans discrimination et les attaques dirigées contre les biens civils y compris l'environnement naturel, qui comprend les sources d'eau. Le DIH interdit aussi clairement, quel qu'en soit le motif, d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de rendre inutilisables les « biens indispensables à la survie de la population civile », tels que les installations et réserves d'eau potable et les ouvrages d'irrigation. L'engagement de la communauté internationale à respecter ce principe a été réitéré l'année dernière avec l'adoption à l'unanimité par le Conseil de Sécurité des Nations Unies de la résolution 2573 sur la protection des biens indispensables à la survie de la population civile⁴. Le DIH contient également d'autres règles qui protègent l'environnement naturel et visent à limiter les dommages qui lui sont causés par les conflits armés.

Dans le cadre de ses efforts concernant l'environnement et la crise climatique, le CICR a publié en 2020 des lignes directrices sur la protection de l'environnement naturel dans les conflits armés⁵. Ces lignes directrices (qui actualisent une précédente version datant de 1994) rappellent un ensemble de règles de DIH existantes et contiennent des recommandations visant à protéger l'environnement naturel dans les conflits armés. Elles constituent un outil de référence pour les États, les parties aux conflits armés et les autres acteurs qui peuvent être appelés à interpréter et appliquer le DIH. Il s'agit de faciliter l'adoption de mesures concrètes pour renforcer le respect des règles du DIH protégeant l'environnement naturel, y



« Nos enfants doivent parcourir quotidiennement de longues distances pour aller chercher de l'eau sans moyen de transport adéquat, ce qui oblige nombre d'entre eux à arrêter leurs études. Ils risquent également des accidents car beaucoup doivent utiliser des ânes pour transporter l'eau. À cause de cela, de nombreux enfants de la région souffrent de handicaps permanents. »

Hassan, un habitant du district de Medi, gouvernorat de Haja, au Yémen.

compris la promotion de ces règles et leur incorporation dans les manuels militaires, les politiques nationales et les cadres juridiques.

- 4 Security Council Strongly Condemns Attacks against Critical Civilian Infrastructure, Unanimously Adopting Resolution 2573 (2021) et Reducing Civilian Harm in Urban Warfare: A Commander's Handbook
- 5 Guidelines on the protection of the natural environment in armed conflict



Birom Seck/CICR

L'ACCÉLÉRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec l'augmentation de la température au cours des vingt dernières années, la sécheresse est devenue un problème chronique dans de nombreux pays, où l'on trouve de moins en moins d'eau dans les puits et les réservoirs naturels. Les pluies sont devenues imprévisibles : elles arrivent trop tôt ou trop tard, ou se concentrent sur des périodes très courtes, causant des inondations. Ce phénomène crée beaucoup d'incertitude pour les agriculteurs et les prestataires de services d'approvisionnement en eau. D'ici à 2025⁶, ce sont 2,5 milliards de personnes qui pourraient être confrontées à la pénurie d'eau.

Malheureusement, les zones les plus touchées par la sécheresse peuvent également être en proie à la violence armée. Selon l'indice ND-Gain⁷, sur les 25 États jugés les plus vulnérables et les moins prêts à s'adapter au changement climatique, 14 sont enlisés dans des conflits. Alors que 50 millions de personnes dans le monde vivent actuellement dans des zones urbaines touchées par des conflits armés, assurer l'accès aux services civils essentiels sur des périodes souvent prolongées pose des défis uniques⁸.

« Avant, il n'y avait aucun problème de sécurité. Les éleveurs allaient où ils voulaient. Il était rare de voir les animaux mourir de faim. Aujourd'hui, les points d'eau et les pâturages sont devenus inaccessibles. »

Boubakar, éleveur déplacé à Tillabéri, au Niger.

Si l'accès à l'eau ne cause pas directement de conflits armés, l'absence d'institutions capables d'arbitrer les crises et de gérer équitablement les ressources, ainsi que la dégradation des infrastructures d'approvisionnement en eau et de l'accès à l'eau peuvent exacerber les tensions et l'instabilité locales et contribuer à façonner une dynamique de la violence.

Au Sahel, la dégradation et la raréfaction des ressources, aggravées par les chocs climatiques, génèrent des tensions entre les communautés au sujet de l'accès aux terres agricoles, aux pâturages et aux puits. Le changement climatique réduit les pâturages disponibles à une allure alarmante, sous les effets conjugués de l'augmentation des températures et d'une pluviométrie déficiente. À cela vient s'ajouter la présence de groupes armés qui bouleverse les couloirs de transhumance. Quand ils le peuvent encore, les éleveurs doivent désormais faire migrer leurs troupeaux de plus en plus tôt dans l'année et pour des périodes prolongées, à la recherche des pâturages restants. Les agriculteurs, eux, peinent à récolter des céréales et des légumes en quantité suffisante.

Le changement climatique affecte également le reste du monde. Au Myanmar, par exemple, les populations subissent fréquemment des inondations causées par d'intenses précipitations durant la saison des pluies, auxquelles succèdent souvent des pénuries d'eau pendant la saison sèche. Les infrastructures – y compris les habitations, les ponts et les jetées – sont particulièrement exposées aux cyclones et aux inondations. Sous l'effet du changement climatique, des catastrophes naturelles frappent de plus en plus souvent les communautés déjà vulnérables de Pauktaw⁶.

6 Understanding Risk and Investing in Solutions for Water Security | World Resources Institute (wri.org)

7 ND-Gain

8 Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Services urbains lors de conflits armés prolongés – Pour une redéfinition de l'aide apportée aux populations touchées, Genève, 2015

9 Activité eau et Habitat du CICR : Intégrer le changement climatique au cœur de l'action humanitaire



SOLUTIONS INNOVANTES

Les crises prolongées en milieu urbain représentent un problème croissant pour les prestataires locaux de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et, par conséquent, pour les gouvernements et les organisations internationales qui les soutiennent.

Dans les situations les pires, la lourde responsabilité du financement de la fourniture des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement passe des acteurs étatiques locaux aux acteurs internationaux. Les prestataires de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont du mal à freiner la régression des services sans un appui extérieur important, lequel est assuré par les acteurs humanitaires et les acteurs du développement.

La nature prolongée des crises dans les pays caractérisés par une situation de fragilité, de conflit et de violence transcende la conception classique de la gestion des crises avant, pendant et après celles-ci.

Souvent, il n'y a pas de voie de rétablissement évidente qui permette aux prestataires de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de sortir d'une crise prolongée. Il faut plutôt prévoir davantage de mesures fondamentales de renforcement de la résilience visant à anticiper les multiples aspects des problèmes pernicioseux qui se font jour pendant une crise de longue durée.

De nouveaux types de partenariats entre acteurs de l'humanitaire et du développement sont nécessaires pour définir des approches permettant d'aider les prestataires de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement à renforcer la résilience des services avant et pendant les crises prolongées. Ces deux catégories d'acteurs n'ont pas d'autre option que de coopérer dans les zones urbaines, car leur soutien fait intervenir les mêmes organismes étatiques et coïncide partiellement dans l'espace et dans le temps, les activités influant directement les uns sur les autres¹⁰.

Enfin, le secteur humanitaire a un rôle clé à jouer dans la lutte contre les crises climatiques et environnementales qui affectent chaque jour la vie et les moyens de subsistance des populations dans le monde. Cela implique qu'il passe de la parole aux actes en intégrant des approches qui tiennent compte des changements climatiques et en rendant ses opérations plus écologiques. À cette fin, *la Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires* vise à favoriser un engagement ferme en faveur de l'action climatique au sein de la communauté humanitaire. Elle est destinée à toutes les organisations humanitaires, grandes et petites. Elle a été élaborée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), avec le soutien d'un comité consultatif et en concertation avec le secteur humanitaire. Elle a pour but de guider l'approche de ce dernier en ce qui concerne à la fois les risques croissants engendrés par les changements climatiques et sa propre empreinte carbone et environnementale.



Lucien Christen/CICR

¹⁰ World Bank, ICRC, and UNICEF. 2021. "Joining Forces to Combat Protracted Crises: Humanitarian and Development Support for Water Supply and Sanitation Providers in the Middle East and North Africa." World Bank, Washington, DC

LA RÉPONSE DU CICR ET LA DIPLOMATIE AYANT TRAIT À L'EAU

L'approvisionnement en eau potable est une priorité humanitaire pour le CICR. Notre travail nécessite une bonne compréhension des dynamiques sociales et politiques, afin que nous puissions aider les populations les plus vulnérables en atténuant les tensions. L'accès à l'eau n'est pas seulement influencé par la disponibilité de l'eau, mais aussi par une allocation équitable des ressources.

Nous appliquons très soigneusement l'approche « *ne pas nuire* » chaque fois que nous intervenons dans un contexte de divisions entre des groupes – par exemple, entre les communautés d'accueil et les réfugiés, ou entre des groupes ethniques ou des zones placés sous un contrôle politique ou militaire différent. Dans de nombreux endroits, il est indispensable de comprendre ces diversités et d'en tenir compte pour assurer une réponse humanitaire fondée sur des principes et efficace.

Se fondant sur son expérience, le CICR estime qu'il existe une possibilité réelle que les services essentiels puissent être utilisés comme point d'entrée pour établir la confiance dans le cadre de négociations ou d'efforts de consolidation de la paix.

Les avantages d'une négociation réussie qui permette de rétablir l'accès aux services essentiels sont clairs. Cependant, il ne faut pas sous-estimer à quel point les questions de gouvernance relatives aux services essentiels et aux ressources naturelles peuvent être politisées en période de conflit armé. Tout engagement avec les parties à un conflit visant à assurer l'accès aux services essentiels, comme l'approvisionnement en eau, doit être fondé sur le droit international humanitaire et les principes humanitaires.

Nous travaillons souvent au-delà des lignes de front dans le but de rétablir les services essentiels pour toutes les parties. Fait encourageant, on constate que dans plusieurs conflits, les parties coopèrent sur les questions d'eau alors qu'elles ne sont prêtes à le faire sur rien d'autre – nous donnant ainsi l'accès et les chaînes d'approvisionnement dont nous avons besoin pour maintenir l'approvisionnement en eau.

Dans plus de 50 pays, nos équipes d'experts travaillent pour fournir de l'eau aux populations touchées par les conflits et la violence. En 2021, avec un effectif



Tresor Boyongo/CICR

de 800 personnes, le CICR a couvert les besoins urgents en eau de plus de 37 millions de bénéficiaires. L'année prochaine, l'Unité eau et habitat du CICR fêtera ses 40 ans. Au fil des décennies, elle est restée dynamique et innovante, mettant continuellement à jour son expertise et adaptant ses approches afin de suivre l'évolution de l'environnement et des besoins humanitaires.

Aujourd'hui, le CICR reste capable de fournir une réponse durable et de haute qualité grâce à son pool élargi d'experts, et grâce à son engagement et ses partenariats avec les autorités locales, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le secteur privé et les milieux académiques.

Nos partenariats avec les acteurs du développement incluent notamment la Direction du développement et de la coopération suisse, la Banque mondiale, l'Agence française de développement et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

Le CICR est présent pendant les longues années de guerre. Dans des contextes où les solutions politiques sont absentes, abandonner les services essentiels n'est tout simplement pas une option. Le CICR s'efforce donc d'empêcher l'effondrement d'infrastructures critiques trop importantes pour tomber en panne et plonger des millions de personnes dans une crise plus profonde. Cela nécessite la réparation et la réhabilitation des infrastructures, la fourniture de pièces détachées et de consommables, le renforcement de la résilience et la planification d'urgence, ainsi que la formation et le renforcement des capacités des prestataires de services locaux. Ce faisant, nous cherchons à atténuer les conséquences humanitaires, à renforcer la résilience des services essentiels et à endiguer l'inversion des objectifs de développement durable.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Face à la question cruciale de la crise de l'eau dans les zones touchées par des conflits armés, le CICR adresse trois demandes aux États et à la communauté internationale :

- **Respecter le droit international humanitaire.** Les conflits armés nuisent souvent à l'environnement naturel, y compris aux ressources en eau dont les populations dépendent pour leur survie. Le DIH protège l'environnement naturel en tant que bien de caractère civil, y compris les sources d'eau, ainsi que les biens indispensables à la survie de la population civile, tels que les installations de traitement et de distribution de l'eau. Le respect du DIH peut ainsi limiter l'impact des conflits armés sur l'environnement naturel et réduire les risques auxquels sont exposées les communautés touchées, notamment en matière d'accès à l'eau.
- **Prioriser et soutenir des partenariats efficaces entre les secteurs pour s'assurer que les services d'eau soient résilients aux conflits et autres aléas, y compris le changement climatique.** Les États, les autorités locales, les institutions financières internationales, le secteur privé et les communautés humanitaire et de développement doivent travailler ensemble pour soutenir la résilience de ces services essentiels et de leurs prestataires en période de crise.
- **Renforcer l'action et le financement climatiques dans les États fragiles et touchés par des conflits.** Malgré l'impact disproportionné que subissent les communautés et leur résilience réduite, l'action climatique dans les États touchés par un conflit a été faible en raison des difficultés à travailler dans des environnements fragiles. Les États et les acteurs internationaux doivent accroître leur soutien à l'action d'adaptation et d'anticipation dans les États fragiles, ce qui renforcerait la résilience des populations face au changement climatique. Les fonds climatiques et les donateurs bilatéraux doivent accepter un certain niveau de risque pour combler le déficit de financement entre les pays touchés par un conflit et les pays stables, et veiller à ce que leur financement parvienne aux communautés les plus vulnérables et les plus isolées des États engagés dans un conflit.

SOURCES

CICR, *Services urbains lors de conflits armés prolongés – Pour une redéfinition de l'aide apportée aux populations touchées*, Genève, 2015. <https://shop.icrc.org/urban-services-during-protracted-armed-conflict-print-fr.html>

World Bank, ICRC, and UNICEF. *Joining Forces to Combat Protracted Crises: Humanitarian and Development Support for Water Supply and Sanitation Providers in the Middle East and North Africa*, World Bank, Washington, DC, 2021. <https://www.icrc.org/en/document/joining-forces-secure-water-and-sanitation-protracted-crises>

CICR, *Quand la pluie devient poussière – Comprendre et atténuer les effets conjugués des conflits armés et de la crise climatique et environnementale sur la vie quotidienne des personnes touchées*, Genève, 2020. <https://shop.icrc.org/when-rain-turns-to-dust-pdf-en-1.html>

CICR, *Activités eau et habitat du CICR : intégrer le changement climatique au cœur de l'action humanitaire*, 2021. <https://shop.icrc.org/climate-change-wathab-brochure-pdf-en-1.html>

CICR, *Guidelines on the Protection of the Natural Environment in Armed Conflict*, 2020. <https://shop.icrc.org/guidelines-on-the-protection-of-the-natural-environment-in-armed-conflict-rules-and-recommendations-relating-to-the-protection-of-the-natural-environment-under-international-humanitarian-law-with-commentary.html>

CICR, *Reducing Civilian Harm in Urban Warfare: A Commander's Handbook*, 2021. <https://shop.icrc.org/reducing-civilian-harm-in-urban-warfare-a-commander-s-handbook-html.html>

CICR, *Explosive Weapons with Wide Area Effects: A Deadly Choice in Populated Areas*, 2022. <https://www.icrc.org/en/document/civilians-protected-against-explosive-weapons>

Nous portons assistance aux personnes touchées par un conflit armé ou d'autres situations de violence partout dans le monde, mettant tout en œuvre pour améliorer leur sort et préserver leur dignité, souvent en collaboration avec nos partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous nous efforçons en outre de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Dans les zones de conflit, les communautés savent qu'elles peuvent compter sur notre soutien : nous travaillons en étroite coopération avec elles afin de comprendre leurs besoins, et menons toute une série d'activités d'importance vitale pour y répondre. Notre expérience et notre savoir-faire nous permettent de réagir de manière rapide, efficace et impartiale.



CICR

 facebook.com/icrc
 twitter.com/icrc
 instagram.com/icrc

Photo de couverture : Kelvin Batumike/CICR
CICR, Mars 2022